M. MONCHICOURT

L'intervention de M. Monchicourt a pour but de exposer à ce que les parts civiles obtiennent des dommages-intérêts en dehors de la somme des obligations solidaires par la nouvelle loi.

Les accusés en liberté

Il a été décidé, dans la matinée, que les accusés laissés en liberté provisoire se constitueraient prisonniers dans les trois, à deux heures et pourra est en retirer le soir, après l'audience, chez eux, jusqu'à l'arrêt de la Cour d'assises.

MM. Prunel, Béral, Cobbon, Dupuis de la Fauconnerie et Blondin devront se rendre, chaque matin, au Palais de Justice, dans la salle affectée aux accusés.

Ils rejoindront dans cette salle MM. Charles de Lesseps, Fontane, Baihaut et Sans-Boucq-Saint-Jean, qui se sont, en état d'arrestation.

De là, les neuf accusés entreront, accompagnés de gardes, dans la salle d'audience.

Quatre occuperont le premier des bancs réservés aux accusés, trois le second et deux le troisième banc.

Ils ne seront pas séparés entre eux par des gardes républicains ; mais les gardes seront placés de chaque côté des bancs.

Le naufrage du « La Bourdonnais »

Voici la liste des officiers, mariniers et marins, noyés dans le naufrage du *La Bourdonnais* :

MM. Guillot et Rieult Lanoc, enseignes de vaisseau ; Feuillette, premier maître mécanicien ; Dodon, maître mécanicien ; Le Nêchet, 2e maître timonier ; Linder, 2e maître canonnier ; Kerlouzon, quartier maître ; Payan, fourrier ; Legoff et Philippe, matelots fusiliers ; Recuni, clairon ; Lafargue et Houtebeyry, ouvriers mécaniciens.

Donadieu, Gracq, Fadout, Le Gouadec, Savano, Caroff, Letrent, Thomas, Berrgot, matelots de pont, Fouche, agent civil.

Manœuvres de grèves condamnés

St-Etienne, 7 mars. — Le tribunal correctionnel vient de condamner par défaut l'ouvrier Tilloux à deux mois de prison et les journalistes Quayendre à un mois de la même peine comme meneurs dans la grève de Rive-de-Gier.

Nécrologie

Orléans, 7 mars. — Ce matin est mort, à l'âge de 87 ans, M. E. Prévault, inspecteur d'Académie à Orléans. Le corps sera transporté à Moul ns-en-Gâtinet (Nièvre), d'où le défunt était originaire.

Nouvelles Etrangères

LA DYNAMITE EN ITALIE

Rome, 6 mars — On a trouvé aujourd'hui, au Palais Montalbin, devant la porte de l'appartement de M. Brun, m nstre des affaires étrangères, une bombe chargée. Une autre bombe a été découverte près de la prison des Carberi-Luove. Cette bombe munie d'une mèche allumée avait été placée non loin de la sentinelle.

Les élections espagnoles

Succès des républicains

Madrid, 7 mars. — Les résultats définitifs des élections dans les provinces ne sont pas encore connus. Il est probable que le total des députés élus sera : 60 de droite ; 60 ; celui des conservateurs de 60 ; des carlistes et des clériceaux de 10, celui des autonomistes cubains de 9.

Le reste de la Chambre sera composé de candidats ministériels.

La visite de l'escadre russe

Le *Figaro* affirme de nouveau que si la flotte russe ne fait pas escale en France en allant à New-York c'est que la mer Baltique n'est navigable qu'au mois d'avril et que l'ouverture de l'exposition de Chicago ayant lieu en mai, l'escadre aura à peine le temps d'arriver en Amérique pour cette époque.

Notre confrère ajoute que si rien ne vient compliquer la situation, la visite de l'escadre russe aura lieu en août ou en septembre prochain.

La notification officielle en serait faite au mois de juin.

L'escadre, commandée par l'amiral Kaznakoff, viendrait alors en Havre, où se rendrait, vers la même époque, le général-amiral grand-duc Alexis.

En outre, et pour donner une preuve encore plus éclatante de la sympathie du tsar, le tsarévitch s'embarquera à Copenhague, à bord du yacht impérial, pour aller à la rencontre de l'escadre ; et le fils de l'empereur de Russie entrerait au Havre à la tête de la flotte russe.

LA BELGIQUE

A la Chambre belge

Bruxelles, 7 mars. — Cet après-midi à la Chambre, M. Hanrez, au milieu des protestations de la droite, a vivement critiqué le vote de la consultat on populaire qu'a s'est prononcée en faveur du suffrage universel. Il a montré des résultats qu'il a donné en France.

« Parlons du Panama, s'écrie M. W. Coste. »

Ces paroles soulèvent une tempête de protestations et puis M. Hanrez s'écrie que la France ne veut pas de privilèges, tandis que les Belges de la droite veulent les étendre constamment. Il termine en annonçant le triomphe prochain du suffrage universel.

Dernière Heure

Un propos de M. Clémenceau

La Gazette de France rapporte que M. Clémenceau aurait tenu le propos suivant à un de ses collaborateurs :

« Vous voulez que je vous mettre la courant et de dépouiller. J'ai préparé un dossier formidable contre le *Figaro* et le *Petit Journal* et leurs bailleurs. Si je sombre, il y en aura d'autres avec moi. »

L'affaire Pilsta

Vaghi-Pilsta vient d'obtenir le bénéfice des circonstances atténuantes, est condamné à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

Le Panama

Panama, 7 mars. — Invité par le président de la Colombie à donner son avis sur le projet de canal, le Congrès colombien a répondu par des protestations et prononcée en faveur d'une prolongation d'une concession.

BOURSE DU BOULEVARD

Ouverture 19 20. — Intérieur et 19 32. — Turc 22 12. Clôture 19 32. — Clôture turc 22 20.

Chronique Régionale

Nos représentants. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais :

1° Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant modification de la loi sur la presse en ce qui concerne les excitations aux meurtres, au pillage, etc.

Nord. — Ont voté *pour* : MM. Delardin-Verkinder, Dron, Dubois, Hiez, Guillemin, Herbecq, Pierre Legrand, Sirot, Trannin.

Ont voté *contre* : MM. Lafargue, Lalou, Moreau.

Se sont abstenus : MM. Bergerot, Francheville, Le Gavrian, Montalembert, Pichon, Renard, des Rotours, Thellier de Poncheville.

Absent par congé : M. Michau.

Pas-de-Calais. — Ont voté *pour* : MM. Boudenoot, Boulanger, Francis, Graux, Jonaut, Ledieu, Ribot.

Ont voté *contre* : MM. Basly, Lamendin.

Se sont abstenus : MM. Adam, Bailly, Lamy.

La Chambre a adopté par 358 voix contre 200.

2° Dans le scrutin sur le passage à la discussion des articles du projet de la loi portant modification de la loi sur la presse en ce qui concerne les outrages aux souverains étrangers.

Nord. — Ont voté pour : MM. Dron, Dubois, Hiez, Guillemin, Herbecq, Pierre Legrand, Sirot, Trannin. Voté contre : M. Lafargue.

Se sont abstenus : MM. Delardin-Verkinder, de Francheville, Lalou, Le Gavrian, Lalou, Montalembert, Moreau, Pichon, Renard, Thellier de Poncheville.

Absent par congé : M. Michau.

Pas-de-Calais. — MM. Boudenoot, Boulanger, Fanien, Graux, Jonnart, Ledieu, Ribot, Taillandier.

Se sont abstenus : MM. Adam, Basly.

La Chambre a opté par 371 voix contre 176.

Récompenses honorifiques. — Le ministre de l'intérieur a décrété aux personnes ci-après désignées des médailles d'honneur ou des meut ons honorables en témoignage du dévouement dont elles ont fait preuve au cours de l'épidémie cholérique de 1892 :

MÉDAILLES D'OR

MM. le docteur Cutzmann, délégué à la mission de l'inspection générale dans le département du Nord ; Dehaubois, ancien brigadier de gend rmerie à Etaples (Pas-de-Calais), Sœur Ste-Eulalie, religieuse hospitalière de la congrégation de Bon-Secours à Boulogne-sur-Mer. Le docteur Girode, délégué sanitaire du ministre de l'intérieur dans le département de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Pas-de-Calais. Le docteur Alfred Haffetz, médecin des hospices de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Eugène Huret, maire de Saint-Etienne (Pas-de-Calais). Le Bourg, commissaire spécial à Dunkerque ; le docteur Minouvier, médecin des épidémies de l'arrondissement de Valenciennes ; Maure, interne des hôpitaux de Lille ; sœur Ste-Matilde, religieuse hospitalière de la communauté des sœurs de Bon-Secours à Boulogne-sur-Mer ; le docteur Reumaux, chargé du service des épidémies à Dunkerque ; Sagebien, sous-préfet à Boulogne ; Albert Thibout, interne des hôpitaux de Lille.

MÉDAILLES DE VERMEIL

MM. Gustave Broigne, commissaire de police à Dunkerque : Onésime Chambert n, commissaire central de police à Dunkerque.

MÉDAILLES D'ARGENT

MM. Cousin, curé à Etaples (Pas-de-Calais) ; le docteur Guisiner, médecin des épidémies de l'arrondissement de Calais ; Algry, maire de Boulogne-sur-Mer ; Albert, inspecteur de police à Boulogne-sur-Mer ; Mme Dubrulle, en religion sœur Ste-Hélène, religieuse Ursuline à l'hôpital civil de Dunkerque ; MM. le docteur Brousse, médecin du bureau de bienfaisance de Saint-Etienne (Pas-de-Calais) ; Louis Calcin, constructeur de bateaux à Etaples (Pas-de-Calais) ; Charlerol, commissaire de police à Roubaix ; Dubourg, avoué, maire de Montreuil-sur-Mer ; le docteur Gros, médecin en chef à l'hôpital Saint-Louis, à Boulogne-sur-Mer ; le docteur Gurlin, médecin à Boulogne-sur-Mer.

MM. le docteur Lemaire, médecin de bureau de bienfaisance à Dunkerque, le docteur Houzel de Roulonne sur-Mer, Marchal, commissaire central de police à Boulogne ; le docteur Orion, chirurgien en chef de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer, le docteur Patin de Boulogne-sur-Mer, Tunche, médecin du bureau de bienfaisance à Armbouts-Cappel, Paul Vasseur, commissaire central à Calais, le docteur Jules Barthélemy Warenghem, médecin à l'hôpital de Calais.

MÉDAILLES DE BRONZE

MM. Bardin, adjoint au maire de Montreuil-sur-Mer ; Bertrand, brigadier de police à Boulogne, le docteur Biat, à Trith-Saint-Léger, le docteur Boutleux, médecin des épidémies de l'arrondissement de Béthune, le docteur Desquat à Etaples ; Debache, agent de police à Calais ; le docteur Deladrière à Calais ; Delaérière à Calais ; Delérigne, infirmier volontaire aux baraquements de la ville de Dunkerque ; Devisame, pharmacien de 1re classe à Boulogne-sur-Mer, Dupin, médecin à Audinghen, interne à l'hôpital de Boulogne ; Ducaqoq, sous-brigadier de police à Boulogne ; Dupont, maire de Maing (Nord) ; le docteur Durin, médecin du bureau de bienfaisance et de la maison d'arrêt à Dunkerque.

Gobert, sergent à Haling hem (Pas-de-Calais), Joyes, brigadier de police à Boulo ne-sur-mer ; Lakerrière, agent de police à Boulogne-sur-mer ; Lauvent, agent de police à Boulogne ; Logue, médecin chargé du service de l'étuve à désinfection du bureau de l'arrondissement de Dunkerque ; Longaveane, maire de Frevent (Pas-de-Calais), le docteur Mantel, médecin des épidémies de l'arrondissement de St-Omer ; Marcis, sous-préfet à Béthune ; Mme Milo, garde-malade laïque volontaire à Grand-Fort Philippe (Nord), M. Monnier, agent de police à Calais.

M. Mano, sous-préfet à Saint-Omer ; Mme Piquendaine, infirmière aux baraquements de Dunkerque ; MM. Pilon, adjoint au maire de Saint-Sauive ; Georges Quint, adjoint au maire de Calais ; le docteur Rayneb, médecin du bureau de bienfaisance de Dunkerque ; Savrebx, agent de police à Calais ; Sirot, maire de Trith-Saint-Léger, le docteur Tassel, médecin du bureau de bienfaisance de Boulogne ; le docteur Villette, médecin du bureau de bienfaisance de Dunkerque.

MENTIONS HONORABLES

MM. Backerool, Bulart, Caulier, Carin, Dumocq, Dufresne, Guénard, Guibeau, Lefebvre, Magnier, Mathoux, Roux, agents de police à Boulogne.

Direction théâtrale. — M. d'Albert, directeur du théâtre d'Amiens vient d'être nommé directeur du théâtre des Arts de Rouen. Il a en conséquence retiré sa candidature à la direction de Lille. A Amiens, voici les noms de ceux qui briguent la succession de M. d'Albert : MM. Bassac et Verdhure anciens directeurs du théâtre de Rouen, Taillefer, ancien directeur à Lille, Chanoch, directeur à Béziers, Chapuis, directeur à Besançon.

Chronique locale

ROUBAIX

La réunion de Lannoy commentée à Roubaix. — L'émotion causée par les graves incidents de la réunion de Lannoy a été grande dans notre ville et dans ses environs.

On a commenté de diverses façons la conduite des socialistes et des gardes-chiourme.

On s'accorde généralement à dire que ces derniers devraient bien se dispenser d'assister aux conférences organisées par les socialistes. Ils les troubleront toujours par leurs protestations et interruptions et, dans ces conditions il ne paraît pas probable que les auditeurs voudront les écouter.

Tel n'est pas l'avis des catholiques, qui jettent les hauts cris et qui demandent d'exécrer des poursuites contre ceux qui ont frappé.

Nous croyons savoir qu'un haut membre du clergé est descendu à Roubaix hier matin pour faire une enquête sur les incidents de la Maison du Peuple.

D'un autre côté, si nous sommes bien informés, le parquet demandera également à éclaircir les faits.

Résultats d'adjudication. — Une adjudication publique de travaux de ma ns était fixée à la salle de la rue des Anges à ou ilm hier matin à la mairie.

Les travaux s'élevaient à la somme de 38,000 fr. y compris celle de 3,550 fr. du pour dépenses imprévues. Le cautionnement à verser est de 1,300 fr.

Voici les rabais offerts : 1° Léon Honoré entrepreneur à Roubaix, 5 0,0. — François Sauvage, entrepreneur à Lille, 8 0,0. — Vandekerchove et Cie, entrepreneur à Roubaix, 4 0,0. — Ernest Delaporte, entrepreneur à Croplines, 8 0,0. — Vve Beaudoin, entrepreneur à Tourcoing, 6 0,0. — Carrette-Dubureq, entrepreneur à Roubaix, 5 0,0. — Antoine Labbe entrepreneur à Lille, 9 0,0. — Bleuzé Clovis.

Deuxième tour : Bleuzé Clovis entrepreneur à Hospitaux, 8 0,0. — Sauvage François entrepreneur à Lille, 8 0,0.

Tirage au sort : Bleuzé Clovis, 8 0,0.

Ce dernier a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 8 0,0.

Un commencement d'incendie. — Mardi matin, vers huit heures quinze, un feu de cheminée s'y déclarait. Les pompiers inquiétantes s'est déclaré chez M. Louche Hébitant de tabac, à l'angle des rues du Curé et du Vieil Abreuvoir.

M. Hubert, commandant des pompiers informé du fait, a informé le poste de l'hôtel des pompiers et deux sapeurs, MM. Gustave Villem et Jacques Dumont, sous la surveillance du sous-lieutenant Vanacker, sont accourus avec un train de tuyaux.

Un quart d'heure après, tout danger avait disparu.

Les dégâts sont peu d'importance.

Société des Sauveteurs du Nord, section de Roubaix. — Dans sa réunion de dimanche dernier, M. Agapit Vanacker a été nommé vice-président, en remplacement de A. Alfred Mulin, non accepté.

L'exposition forte à 0,25 le numéro est organisée par la Société ; on fait appel à la générosité publique.

Prière d'adresser les lots et demandes de billets à M. Paul Wathe, vice président, rue Pauvrée, à M. Agapit Vanacker, vice trésorier, rue des Paradis.

Un amateur de chiens. — Un de nos lecteurs, grand amateur de chiens nous adresse la communication suivante :

Un remède souverain

Les chiens ont souvent sur le dos des démangeaisons et des ulcérations produites par un acrar de ; c'est une sorte de gale que bien des remèdes couteux ne parviennent pas à guérir.

Voici un moyen de débarrasser un chien de cette infirmité.

Imb bez largement de pétrole la partie infectée par le mal et, quelques minutes sans ménager le liquide, un quart d'heure après, vous savonnerez votre chien au savon noir, de façon à enlever toute le pétrole, après l'avoir essuyé, vous saupoudrez largement la peau aux endroits malades avec de la fleur de soufre.

Quelques jours après, vous serez étonné de voir votre chien radicalement guéri et le poil repousser.

A. J.

THE CHAMBARD Sa pâtisse des Confitrolles

TOURCOING

Un allemand expulsé de Belgique. — Dans un conseil d'individus amenés hier à notre frontière par les gendarmes belges, se trouvait un allemand nommé Joseph Wordf, âgé de 26 ans, né à Gladbach, boulanger. Cet individu sort de la colonie agricole de Merxplas, il s'est présenté à l'Hôtel-de-ville pour obtenir un laissez passer ; ayant déclaré qu'il était déserteur d'un régiment de cavalerie prussiens et dans l'intention de contracter un engagement dans la légion étrangère.

Descente du parquet. — M. Dassonville, juge d'instruct on près le parquet de Lille, est venu hier après-midi à Tourcoing, accompagné de son greffier, M. Planeq.

Il s'est rendu aux magasins généraux et a entendu différents témoins dans l'affaire où se trouve impl qué l'ex-directeur de cet établissement.

Epilogue d'une grève. — On se rappelle la grève survenue il y a quelque temps au Blanc-Seau. Vingt-huit ouvriers déchargeurs de charbon de M. Petit, s'étaient mis en grève à la suite d'une diminution de salaire que voulait leur imposer leur patron, qui aléguait des modifications abrégeant le transport du quai à ses magasins. L'accord ne s'étant pas fait, M. Petit embauche de nouveaux ouvriers.

Les grévistes intentent aujourd'hui à leur patron une action collective devant le tribunal de commerce. L'affaire était inscrite au rôle de l'audience d'hier.

Les vingt-huit ouvriers sont représentés par M. Duforest, de Roubaix. Le patron a pour conseil Me Rufelet.

La cause a été appelée hier soir à six heures. Depuis 10 heures du matin, une douzaine des ouvriers attendaient. Comme tous n'étaient pas présents, et que Me Rufelet contestait la validité de la procuration donnée au conseil de ses adversaires, celui-ci a demandé la remise à huitaine.

Les demandeurs réclament une allocation de 5 francs par chaque ouvrier pendant les journées de chômage et l'équivalent du déchargement de 5 bateaux de charbon, quantité qui se trouvait à quai au moment où M. Petit a parlé d'abaisser le salaire, ce qui a provoqué la cessation de travail.

Garde à vous ! — Nous engageons tous ceux de nos concitoyens qui tiennent un tant soit peu à l'existence à éviter de passer sous le tunnel Saint-Christophe, s'ils ne veulent risquer d'être ensevelis sous les décombres des propriétés communales !!!

Il est vrai que si vous êtes écrasés vos héritiers pourront tout au moins demander à intriguer la ville et de lui faire payer de très fortes indemnités ; la responsabilité qu'elle assume en la circonstance est en effet très grande.

Nota. — Des briques se sont détachées hier des murs affaissés et gisent sur le trottoir.

Le premier ministère chargé qui passera par là et les mesures vont s'évanouir comme un château de cartes.

Garde à vous !

WATTRELOS

Un douanier assailli par deux fraudeurs qu'il blesse

La fameuse fraudeur Lagasat, qui s'est rendu célèbre dans les troubles de la ferme de la *Pinte de Lait* et dans l'agression dont a été victime, il y a quelque temps, M. Renard, commissaire de police, vient encore de faire des siennes.

Lundi après-midi, en compagnie d'un autre fraudeur, non moins redouté, Jean Tranon, il insulte le douanier Bertrand Lamarche, de service, qui se trouve à la *Planche du Mont-Ste-Eux*, pour l'avoir gêné le douanier dans l'intention évident de lui faire un mauvais parti.

M. Lamarche sortit son révolver et menaça l'agresseur qu'il faisait mine d'approcher. Lagrat ne tint aucun compte de cet avertissement et s'élança sur lui mais un coup de revolver retentit ; le balle alla se loger dans le côté gauche. Tranon voulut venger son ami et s'élança à son tour sur le douanier qui lui asséna un coup de crosse au coup de poing sur le poignet qui le tient à l'épaule gauche.

Les douaniers du bureau du Touquet avertis par les coups de feu, accoururent et mirent en fuite les agresseurs qui, malgré leurs blessures cherchaient à terrasser le douanier.

Lagasat et Tranon ont repassé la frontière.

Les chemins de fer de Wattrelos à la frontière. — L'adjudication des travaux des chemins de fer de l'Etat belge étudie en ce moment, progrès tendant à la création de plusieurs trains dit *trains d'ouvriers*, allant de la gare d'Hérchelin et de la gare de la Broche-de-Fer, point terminus de la ligne belge.

On sait que l'on attend toujours en France la modification de la convention, lorsqu'à la gare de Roubaix-Wattrelos.

Départ de M. Renard. — C'est non sans regret que nous avons appris le départ de Wattrelos, de M. Renard, commissaire de police.

Quand M. Renard est arrivé à Wattrelos, il y a sept ans, il a trouvé un pays absolument infécondé à la réaction.

Républicain convaincu, l'administration municipale lui causa ennuis sur ennuis, croyant pouvo r le lasser.

Mais ce vaillant resta ferme à son poste et il fut l'un des premiers fondateurs du Cercle républicain de Wattrelos.

M. Renard est nommé à la Madeleine, il sera remplacé à Wattrelos par M. Robert, commissaire de police de cette ville.

Hallain. — *Arrestation.* — Schaessens Henri, sujet belge, 38 ans, ouvrier de fabrique à Hallain, s'étant présenté lundi matin, au bureau de police, pour former une plainte, on s'aperçut d'abord qu'il fut mis au violon par le Commissaire, qu'il outragea et traita de sale Français.

Une fois dans la chambre de sûreté, il continua ses invectives, prétendant qu'on n'avait pas le droit de l'arrêter parce qu'il était ecclésiste et fit en lui cracharme qu'on lui ouvrir et finalement l'attacher. Un s'aperçut alors que ce forcené avait enlevé de la barre de la fenêtre de la violon, qu'il avait été remplacé tout récemment et était en bois de chêne ! Il avait même essayé de forcer la porte qui, était bien solide, avait résisté à ses poussées. Les dégâts se montent à une quinzaine de francs.

Cet individu, qui a déjà été condamné, sera transféré demain à Lille, pour répon re des délits d'outrages, rébellion, bris de prison, ivresse et tapage nocturne.

Ivresse. — Deux ouvriers de ferme d'Hallain, Jean Bodin et Théophile Schaessens, 34 et 32 ans, ont été l'objet d'un procès-verbal pour ivresse, tapage et voies de fait sur la personne du sieur Pierre Verouter, journalier à Hallain.

Ivresse. — Henri Desander, 24 ans, tu cand, qui, hier soir, à onze heures, se trouvait dans un cabaret de la rue des Rodes et menaçait de tout briser, parce qu'on lui refusait à boire, a causé un vacarme tel qu'il a fallu, à deux reprises, un double procès-verbal lui a été dressé.

Coups et blessures. — Lundi après-midi, vers trois heures, Jules Vaicke, 30 ans, tisserand, s'étant trouvé face à face avec son voisin Simonez, Léopold, a qui il en voulait depuis longtemps, lui chercha querelle et finalement le frappa avec la dernière brutalité.

M. Dequesne, commissaire de police, à qui, Simonez était venu porter plainte aussitôt, le vit saigne ensanglanté, fit visiter le blessé par M. Pierchon, médecin.

De l'enquête il résulte que les coups ont été réciproques. Procès-verbal a été transmis aujourd'hui au Parquet à la charge de Naicke et Simonez, déjà connus, sur qui les renseignements sont déplorables.

LILLE

GRAVE AFFAIRE DE MŒURS

UN TRIPLE VIOL A VAZEMMES

La représentation de *Manon*, hier soir, compters, notamment, parmi les bonnes soirées artistiques de la saison, nous a été donné d'assister au Grand-Théâtre.

L'œuvre de Massenet, qui n'avait pas été représentée sur notre scène depuis huit ans, avait attiré beaucoup de monde, des dilettantis lillois, et la salle était comble.

Cette partition très alerte et d'un sentiment pénétrant et exquis, est pourtant l'œuvre la plus complète et la plus originale de Massenet, celle qui s'harmonise le mieux avec le talent délicieux du maître, et où son charme et sa grâce ingénieuse et facile se donnent le plus librement carrière.

L'interprétation que nous offrait M. Oscar Petit était particulièrement remarquable. Nous pourrions citer des morceaux à sa part des critiques, du moins des observations, à certains artistes pris individuellement. Nous pourrions dire notamment que dans le rôle de Manon, le principal de la pièce, Mlle Horwitz, d'ailleurs comme toujours d'une captivante suavité, n'a peut-être pas l'allure suffisamment ... Nous n'en avons pas moins tout le plaisir que nous avons eu à nous y rendre.

Nous pourrions chicaner sur quelques points Mlle M. Delaquerrière (le chevalier Des grieux) et M. Carpent er (Lescaut).

Mais toutes ces critiques de détail disparaissent dans le remarquable ensemble de l'interprétation qu'il nous a été donné d'applaudir hier soir.

L'impression finale a été excellente, et le public, ne pas se tromper, a tenu à témoigner de son entière et justifiée satisfaction.

X....

LE NORD

Cantelou. — Lundi soir, vers six heures et demie, Alfred Plateau, 34 ans, ouvrier tisserand, demeurant à Marcq-en-Barœul, avait de briser la façade de l'estaminet de « L'Avenir », tenu par M. Désiré Delcourt, à Cantelou-Lambersart, et de voler du vin. Après ce bel exploit il s'enfuit, mais le garde Louis Porchez a fait à sa recherche et l'a arrêté. Il l'a amené hier à la maison d'arrêt de Lille. Plateau sera poursuivi pour bris de clôture et vol ; il n'en est pas, paraît-il, à son coup d'essai.

Quesnoy-sur-Deûle — La vente de la superbe collection d'antiquités et objets d'art, consistant en porcelaines, faïences, meubles, tableaux et livres, composant la collection de M. Mascart, a eu lieu hier.

Beaucoup d'amateurs venus de tous les points de la région, se sont inputés les lots qui ont atteint des prix très élevés.

VALENCIENNES

A l'occasion de la *sortie de Bobbis*, il sera détiré, dans toutes les gares du chemin de fer du Nord situées dans un rayon de 50 kilomètres de Valenciennes, des billets d'aller et retour de 1e et de classe, aux conditions suivantes :

Réduction de 20 pour 100, jusqu'à 30 kilomètres
— 30 — 40 pour 100, de 30 à 50 kil.

Vol. — La police a arrêté la fille Daunat Pauline, 24 ans, journalière à Anhry, pour vol de vêtements au préjudice des dames Polesne, d'Anzin.

LE DÉMANTÈLEMENT DE BOUCHAIN

Les négociations entre les départements de l'guère et des finances et la ville de Bouchain relatives au démantèlement de cette place ont abouti, à la date du 4 décembre 1891, à une convention aux termes de laquelle la ville de Bouchain s'engage (article 1 et 2) à verser au Trésor, en cas de travaux de déraseement, une somme de 100,000 francs, dont 50,000 francs au moins pour tard après la date du décret de déclassement et le complément sept mois après cette même date.

En retour, l'Etat s'engage à céder à la ville les terrains et leurs militaires visés à l'article 4 de la convention et à effectuer les déraseements nécessaires, ainsi que les travaux décrétés par

qui en sont la conséquence, déraseements et travaux dans la dépense s'élèvent approximativement à la somme de 100,000 francs.

En vue de solder cette dépense le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi portant ouverture de la somme de 100,000 francs.

Ce projet de loi est inscrit pour 100,000 fr. sur le budget ordinaire de l'exercice 1893.

L'urgence est demandée.

CAMBRAI

Les amis de l'Université. — La série des conférences organisées par la Société des Amis de l'Université se continue avec un très vif succès.

Dimanche, c'est M. Dufour, professeur à la Faculté des lettres de Lille, qui s'est fait un plaisir de venir un auditoire nombreux qu'on était dit ne devant chercher une place libre dans la salle des cérémonies.

M. Dufour avait pris pour sujet de sa causerie : le roman naturaliste contemporain. Il l'a développé avec un rare bonheur d'expressions. Dans un style d'une grande remarquable, M. Dufour est non seulement un analyste de beaucoup de finesse, mais aussi, peut on dire, en employant une métaphore un peu hardie, un virtuose de la parole qui a su charmer son auditoire.

Coups. — Samedi, dans la matinée, à la suite d'une violente querelle le sieur Michon, comptable rue du Marché-au-poisson, a frappé de deux coups de pied dans le ventre de sa femme et celle-ci dut être transportée à l'hôpital Saint-Julien. L'état de la malheureuse femme inspire actuellement lord d'abord un certain caractère de gravité s'est amélioré depuis. Michon a été arrêté.

Cambriolerie. — Inégain Léon et Lendroit Eugène, journaliers, sans domicile, se sont constitués prisonniers à la gendarmerie, ils ont avoué avoir fait service à manger dans un estaminet de la rue Porte de Selles.

Saint-Souplet. — Un jeune homme de cette commune a porté plainte contre un membre de Vaux-Andigny, qui avait tiré sur lui deux coups de revolver. Le prévenu, accusé le fait, mais en ajoutant que son arme n'était chargée qu'à blanc.

Bermerain. — Dimanche dernier, vers huit heures du soir, des individus en état d'ivresse, se sont introduits dans la maison de M. Eugène Druesne, journalier, et sont montés dans le grenier. M. Druesne ne s'aperçut de cette ... qu'après